LA SOLIDARITE N'EST PAS UN DELIT.
Soutien à Gérard Riffard

Gérard RIFFARD est prêtre sur le quartier populaire de Montreynaud de la périphérie stéphanoise. Il est aussi président de l'association Anticyclone, qui accompagne et aide des demandeurs d'asile. De plus en plus fréquemment ces migrants attendent de longues semaines après leur arrivée en France pour obtenir un hébergement qui devrait être légalement assuré par *la préfecture*, et, ils le perdent dès les premières réponses négatives à leur demande d'asile. Cette situation a contraint Gérard RIFFARD à les héberger dans son église. Toute l'année de 30 à 50 personnes n'ont pour seul toit que celui de l'église. Les conditions d'hébergement ne sont pas idéales mais entre la rue et l'église, il n'y a aucune hésitation. C'est même parfois les services de l'état qui aiguillent ces sans abris vers ce refuge inespéré….

Et pourtant, le 11 juin prochain Gérard RIFFARD va comparaître devant la justice car la commission de sécurité a donné un avis défavorable pour l'hébergement de personnes dans l'église: Prêter assistance à des personnes en danger devient ainsi un délit et les laisser à la rue serait la légalité.

Faut-il que notre société soit aussi malade pour en arriver à de telles aberrations ?

Apportons notre soutien à Gérard RIFFARD, un prêtre qui fait son travail d'entraide et de fraternité. Exigeons l'arrêt immédiat des poursuites dont il est l'objet, réclamons que de véritables réponses soient apportées à ces personnes sans logement.

Soutenir Gérard RIFFARD c'est faire le choix d'une société fraternelle, solidaire, ouverte et accueillante envers les migrants démunis qui viennent chercher refuge dans notre pays.

MERCREDI 11 JUIN 8H30

RASSEMBLEMENT DE SOUTIEN DEVANT LE PALAIS DE JUSTICE DE ST ETIENNE

NOM	PRENOM	ADRESSE	SIGNATURE